

# Grève du 7

## Coups de fils suspects dans les écoles

Réforme de la classe de seconde

## Une rentrée plus que difficile

Lundi dernier 6 septembre, certaines écoles primaires ont reçu un coup de fil de la part de parents déclarés grévistes pour le lendemain. Pas très au courant visible-ment, puisque dans certains cas, ils ont aussi cherché à savoir s'il y avait un mouvement autour de l'école ce lundi-même, alors que l'appel pour le 6 ne s'adressait qu'au second degré.

Ce genre d'enquête avait-t-il déjà cours auparavant, ou bien est-ce une nouvelle Supplémentaire, et surtout sans formation consigne de notre zèle ministre de l'Intérieur ? Quand bien même la préfecture transforme en « aide aux devoirs ». Par ailleurs, l'aspect « personnalisé » de cette séquence fait sourire (jaune) quand on sait que les effectifs peuvent tourner jusqu'à la vingtaine !

« **les enseignements d'exploration** », qui ont permis des réductions considérables des DGH, ont provoqué, pour des raisons d'alignement, des emplois du temps catastrophiques ne les y oblige, les directeurs d'écoles ne sont pas tenus de répondre à ce genre d'enquête. Ce n'est pas à nous de mâcher le boulot des RG.

## Bulletin d'adhésion 2010 - 2011

Nom : ..... Prénom : .....  
 Actif(ve) Retraité(e)  
 Temps complet Temps partiel  
 Quote : .....  
 Grade précis (ex : PE, Instt., PLP, contractuel, certifié, stagiaire, ASEN, Administratif...) .....  
 Adresse personnelle : .....  
 Tél. : .....  
 Adresse de l'établissement : .....  
 Montant de la cotisation annuelle : .....  
 Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29  
 Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail  
 Mon mail : .....@.....  
 J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29 dans mon établissement (pour les collèges ou lycées) : .....  
 Signature : .....  
 Date : .....

Dir de la publication : PY Cuzon  
 Imp par nos soins  
 n° de CPPAP 0414 5 5 05227

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

## Le syndicat ne vit que des cotisations. Adhères, réadhères !



La réforme de la classe de seconde et la politique de suppression de postes (16000 cette année) ont provoqué, lors de la rentrée les difficultés que nous avons prévues et que le Ministre n'avait pas voulu entendre et ne veut pas voir. Pour ne parler que de la seconde, on constate :

- **des effectifs par classe qui donnent le vertige** (38 élèves dans les 5 secondes du lycée de l'Harteloire à Brest).
- **l'accompagnement personnalisé** a été confié à des enseignants pas forcément volontaires, parfois en Heures Supplémentaires, et surtout sans formation

# Pour gagner, préparons la grève reconductible !

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. **Quimper** 33 Av. de la Libération, ☎ 02 98 53 04 16, sud.education29@laposte.net  
 Permanences à **Quimper** et à **Brest**, les mardi et jeudi, vendredi visitez notre site : <http://sudeducation29.infini.fr/>

2, rue Amiral Nielly 29200 Brest  
 SUD éducation  
 Brest CTC  
 Dispensé de timbrage  
 LA POSTE  
 DISTRIBUÉE  
 PRESSE  
 Union Solidaires

Après le 24 juin où nous étions 2 millions, le 7 septembre a vu près de 3 millions de manifestants dans toute la France, salaires du privé et du public, chômeurs, jeunes, retraités. Nous avons exprimé notre colère et notre rejet d'un projet de loi injuste, inefficace, aggravant encore les inégalités. La journée de grèves et de manifestations organisée par l'intersyndicale a été un succès considérable avec de fortes grèves dans de nombreux secteurs.

**Ce projet de loi est fondamentalement refusé par la population.** Les "solutions" du gouvernement ne s'en prennent qu'à une seule classe sociale, celle des travailleurs, à laquelle est demandée la quasi-totalité des efforts nécessaires pour équilibrer les systèmes de retraites par répartition. Pourtant, la part du PIB confisquée par les dividendes versés aux actionnaires est passée en 40 ans de 3% à 8%.

Des solutions existent donc : elles consistent en un partage des richesses plus favorable à celles et ceux qui les créent. Le gouvernement devrait arrêter de limiter ses choix pour assurer l'avenir de ses riches ami-e-s, Bettancourt et compagnie ...

Ce projet de loi n'est ni amendable, ni négociable !

**Nous exigeons le retrait de ce projet !**

Toutes les confédérations ont affirmé que les "annonces du gouvernement n'étaient pas satisfaisantes" : C'est bien pour cela qu'il ne faut pas briser la dynamique construite par les salarié-e-s depuis plusieurs semaines. SUD éducation était partisan de "battre le fer tant qu'il était chaud" et d'appeler très vite à une autre journée massive de grève et de manifestation. Tel

**Se réunir pour discuter des suites !**  
 Dans le Finistère, SUD éducation a écrit à toutes les organisations syndicales dans le but d'organiser ensemble des réunions des personnels pour discuter des suites à donner à la grève du 23 septembre.  
 Nous ont répondu la FSU, la CGT et la CNT.  
 Ensemble, nous avons décidé d'appeler à des réunions des personnels mardi 21 septembre à 18h à Brest (maison du peuple), Quimper (halles Saint François), Quimperle (salle de Coat Ker) et Morlaix (ancien lycée de Kermeuzec).

ne fut pas le choix de l'intersyndicale. Conscient que nous ne pourrions gagner que dans l'unité, SUD éducation appelle tous les personnels à la grève le 23 septembre. Mais parce que le rapport de force doit encore grandir, SUD appelle les personnels à débattre de la reconduction de la grève à partir du 23 !

C'est pourquoi la fédération SUD éducation a décidé de déposer un préavis de grève reconductible à compter du 23.

SUD éducation appelle tous les travailleurs de l'Education à participer, ces prochains jours, aux actions afin de faire monter la pression sur le gouvernement ! L'Union syndicale Solidaires et SUD éducation feront tout pour que le prochain mouvement interprofessionnel soit reconductible et le plus unitaire possible : seule une stratégie syndicale offensive peut permettre de gagner face à cette réforme injuste !

## Lettre ouverte au maire de Brest

# Fermetures d'écoles et dégâts collatéraux

Brest, le 15/09/2010

Objet : dégâts collatéraux liés aux fermetures d'écoles

Monsieur le Maire,

La semaine dernière, la carte scolaire a encore sévi puisque la ville de Brest a perdu quatre postes supplémentaires. Or, le 28 mai dernier, vous avez reçu une délégation des collectifs des écoles maternelles Levot, Valy Hir et Porquet, en lutte pour demander un moratoire à la fermeture. Vous nous avez dit ce jour-là avoir reçu l'engagement de Madame l'Inspecteur d'académie que les postes attachés à ces écoles et perdus suite à la décision municipale de fermeture, seraient tous redistribués sur Brest. Ce qui paraît logique puisque les enfants issus de ces écoles seraient évidemment rescolarisés sur la ville, dans les écoles environnantes. Or, le constat est malheureusement la : sur les sept postes perdus en juin suite aux fermetures d'écoles, l'inspection d'académie n'en a réimplanté que trois sur la ville. Une école-nomme substantielle de quatre postes. Force est de constater que l'inspectrice d'académie n'a pas tenu la promesse qu'elle vous avait faite.

Cette décision nous amène à vous interpeller sur la politique de la collectivité qui dans des propos publics encore réaffirmés à la rentrée par la voix de votre adjoint à la vie d'un quartier. Aussi, même si l'exercice budgétaire des collectivités locales devient complexe dans la période, nous ne pouvons adhéser au fait que ce soient les petites écoles qui fassent les frais de mesures d'économie. D'autant plus à l'heure où le gouvernement s'attaque frontalement à la scolarisation des 2/3 ans. Leur taux de scolarisation a en effet été divisé par deux en Bretagne depuis 2007, sans qu'en parallèle ne soit proposé aux familles un service public de la petite enfance ; ce n'est pas à la collectivité de conforter cette politique.

Mais l'histoire récente vient de nous prouver que quand la ville ferme une école, Monsieur le Maire, il y a trop d'effets collatéraux aux fermetures d'écoles : augmentation des moyennes par classe dans les écoles environnantes, risques accrus d'échec scolaire en particulier pour les élèves issus des milieux populaires, fuite vers le privé. Aussi, tant que perdurera le dogme présidentiel de non remplacement d'un enseignant sur deux qui part à la retraite, tant que l'Education nationale cherchera à supprimer des milliers de postes d'enseignants chaque année, nous vous appelons solennellement, avec votre majorité municipale, à observer un moratoire en ce qui concerne les fermetures d'écoles.

Monsieur le Maire, il y a trop d'effets collatéraux aux fermetures d'écoles : augmentation des moyennes par classe dans les écoles environnantes, risques accrus d'échec scolaire en particulier pour les élèves issus des milieux populaires, fuite vers le privé. Aussi, tant que perdurera le dogme présidentiel de non remplacement d'un enseignant sur deux qui part à la retraite, tant que l'Education nationale cherchera à supprimer des milliers de postes d'enseignants chaque année, nous vous appelons solennellement, avec votre majorité municipale, à observer un moratoire en ce qui concerne les fermetures d'écoles.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en notre attachement au service public d'éducation.

Pédagogiques dans le secondaire se confirme et "perspectives d'évolution professionnelle en termes de carrière et de mobilité". En conclusion de cet entretien intervient de la part du supérieur hiérarchique une appréciation générale exprimant la "valeur professionnelle" du meneé par l'ingénence administrative, caractère individuel du mérite... et des rémunérations, arbitraire et manipulations en germe, la dérive managériale de l'institution se précise encore si besoin était, aux antipodes de tout esprit coopératif et collégial qui devrait prévaloir dans chaque mission de service public.

# Accueil des nouveaux enseignants : l'arnaque aux frais de déplacement

Les services rectoraux mériteraient bien le coup de chapeau du ministre ne leur a été proposé. Pour cause, boursement de frais de déplacement tant qu'employeur sur les trajets depuis les domiciles!

Voilà qui a maintenant le mérite de la clarté, l'obsession de gérer au moindre coût l'année scolaire est en train de supplanter au chapitre des leurs anciens employeurs ce jour-là. Celle-ci a donc pu déroger à ses obligations salariales en choisissant le gnement. C'est là tout le paradoxe de la proverbiale gestion "en père de famille", d'être celle qui fait ressentir de plus en plus l'Education Nationale à une mère indigne.

# Comment faire pour que les profs d'allemand se sentent utiles...

La DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) demande cette année à une sélection d'enseignants d'allemand de faire passer à une de leur classe de 3ème l'évaluation CEDRE (Cycle d'Évaluations Disciplinaires Réalisées sur Échantillons) 2010, soit un "bilan des activités langagières en langue vivante des élèves en fin de collège".

Les collèges d'allemand, déjà bien isolés dans leurs établissements (on en compte rarement deux dans un collège), se sont retrouvés seuls face à cette évaluation, sans avoir le droit d'échanger sur son contenu - le guide de passation indique clairement que l'ensemble des documents est confidentiel et ne doit pas être dupliqué.

Pourtant, un certain nombre de points posent problème.

Il est demandé à l'enseignant de lire aux élèves une pleine page de conseils avant de commencer en leur précisant aussi qu'aucun résultat ne leur sera fourni ! On précise même que ce document "n'est pas un outil pédagogique destiné à un travail en classe" ! Les collèges concernés doivent pourtant y consacrer deux fois 55 minutes !

Trois questionnaires s'ajoutent aux activités portant sur l'acquisition d'une langue vivante : un pour le chef d'établissement, un pour l'enseignant et un pour les élèves.

Pour le collège, des questions lui sont posées : grades, diplômes, ancienneté, formations continues... Mais pourquoi l'interroge-t-on sur le temps consacré à la préparation des cours ? C'est sûr, en

# Fermetures de CIO

Le Conseil général d'Ille et Vilaine a annoncé son intention de ne plus financer 3 CIO (Centre d'Information et d'Orientation) du département (Rennes Nord, Saint-Malo et Redon) à partir de janvier 2011.

En effet, dans chaque département, certains CIO recouvrent leur financement de déjà fait d'autres départements (Bas-Rhin, Cher, Tam...) et en avertit le Rectorat au mois de juin.

Face à la diminution des ressources financières du département due, en particulier, à la suppression de la mer des CIO, supprimer des postes et casser le service publiqu de l'orientation.

Pour l'élève : deux livrets à remplir, les consignes en Français, puis en Allemand (pour respecter le CECRL). Mais pourquoi une partie "opinion personnelle" ? Ou on leur demande d'expliquer en une phrase la profession des parents. Après avoir vérifié les langues parlées à la maison (façon détournée de vérifier leurs origines). On les questionne sur les conditions dans lesquelles ils apprennent l'Allemand, s'ils aiment ça, à quoi ça leur sert (sous entendu, l'Allemand, est-ce vraiment utile ? Ne pourrait-on pas faire des économies en arrêtant de l'enseigner si les élèves pensent que ça ne sert à rien ?). Enfin, viennent des items pour juger les façons de faire de l'enseignant !

Petit florilège : le professeur s'efforce-t-il de faire s'exprimer tous les élèves ? (jamais, de temps en temps, la moitié du temps, la parole ? Le professeur souligne-t-il de façon positive les progrès des élèves ? Le professeur tient-il compte de l'avis des élèves pour choisir les activités ? Quels matériels ou ressources sont utilisés en

Tout un tableau en double du questionnaire prof, pour voir si on ment sûrement ?